

LUMIÈRE & SÉCURITÉ

est-ce si clair ?



D'abord signe de pouvoir, employé pour embellir la ville, l'éclairage public laisse progressivement la place à une logique sécuritaire.

A Paris, le lieutenant de police Nicolas de La Reynie instaure en 1667 l'installation de 6 500 lanternes. Paris devient alors « ville lumière ». A cette époque des porte-flambeaux offrent leurs services aux promeneurs de nuit qu'ils accompagnent à leurs domiciles. Ils peuvent ainsi informer la police des éventuels délits observés durant la nuit.

A l'image de Paris, plusieurs villes ont développé, en parallèle ou à la place de politiques sociales, des politiques d'aménagement s'appuyant sur l'éclairage public comme moyen de prévention. L'éclairage public est alors devenu un instrument d'aménagement parmi d'autres en faveur d'un urbanisme sécuritaire où plus d'éclairage serait synonyme de plus de sécurité. Cette croyance, très ancrée dans l'opinion publique, n'a pourtant pas été démontrée. Débutées dans les années 1960 aux États-Unis, dans un contexte de forte hausse de la criminalité, ces études ne révèlent pas de lien direct entre lumière et sécurité. Le besoin de lumière la nuit relèverait davantage de notre peur ancestrale de l'obscurité et d'un « sentiment de sécurité » plutôt que d'un niveau réel de sécurité.

QUID DE LA SÉCURITÉ DANS LE GOLFE DU MORBIHAN ?

La relation éclairage public - sécurité n'étant pas démontrée, le Parc a questionné des communes qui pratiquent l'extinction. L'objectif était de savoir si suite à l'extinction ces communes ont constaté des évolutions en termes de cambriolages, d'agressions, d'actes de délinquance ou d'accidents de la route.

Pour l'ensemble des communes interrogées aucun effet n'a été observé. Ce que confirme le groupement de gendarmerie départementale du Morbihan. D'après les communes enquêtées, les cambriolages interviennent en majorité en journée, en l'absence des occupants.

Les communes qui ont mis en place l'extinction nocturne de leur éclairage public, n'ont eu que quelques retours d'habitants. Les questions sont le plus souvent liées à des craintes qui s'estompent progressivement une fois l'extinction rentrée dans leur quotidien.

Les habitants qui souhaitent davantage d'éclairage le font surtout dans un souci d'amélioration de leur confort de vie, plus que d'un besoin de sécurité. Ils aimeraient plus d'éclairage pour se rendre plus facilement de leur véhicule à leur domicile, quand ils rentrent tard le soir, ou pour promener leur chien, et de façon plus anecdotique pour aller chercher leur courrier.

Les communes questionnées tentent généralement de limiter le nombre de nouveaux lampadaires (ex. refus d'électrifier les hameaux). Elles ajoutent de nouveaux points lumineux uniquement pour assurer la sécurité piétonne des scolaires, à proximité des arrêts de bus et de passages piétons.

Astuces pour (re)découvrir la nuit

Si vous souhaitez partir à la découverte du monde nocturne dans les meilleures conditions, voici quelques conseils :

- Munissez-vous de lampes frontales de faible intensité, en évitant les LED blanches et en privilégiant des lumières rouges. Pour cela vous pouvez peindre en rouge l'ampoule de votre lampe.
- Emportez avec vous des vêtements chauds, un tapis étanche et une couverture de façon à pouvoir méditer à l'abri de l'humidité.

- N'hésitez pas à prendre un livre de contes ou d'histoires sur la nuit et les animaux nocturnes.
- Surtout tendez l'oreille pour mieux appréhender l'environnement qui vous entoure !
- Et pour les plus motivés, prenez le nécessaire pour passer la nuit sous la tente et pourquoi pas à la belle étoile ?

